

LE SIVU FOURRIERE DU LOT ET GARONNE

I / Qu'est ce qu'une fourrière ?

La fourrière est le lieu de dépôt des animaux capturés errants sur les communes. Elle accueille uniquement les animaux sur demande des maires et non ceux des particuliers.

Chaque commune du département cotise au fonctionnement de la fourrière.

II/ Ou est elle située ?

Elle est située à Caubeyres, entre Damazan et Casteljaloux au cœur de la forêt des landes sur un parc de plusieurs hectares.

III/ Quel est le parcours d'un animal errant ?

Dès qu'un animal (chat ou chien) errant sur une commune est capturé par les services municipaux, il est placé à la demande du maire en fourrière.

Dès son arrivée sur le site, l'animal est pris en charge par le personnel de la fourrière, est photographié, vacciné, vermifugé et l'on recherche son propriétaire (tatouage, puce électronique, déclaration de perte...)

Si à l'issue de son délai de garde légal (8 jours ouvrés) il n'est pas récupéré par son propriétaire, il

QUE FAIRE SI VOUS PERDEZ VOTRE ANIMAL ?

Appelez la fourrière au **0553794672** (ouverture de 9h à 17h) et munissez vous de son numéro d'identification (tatouage ou puce) et de son descriptif

Appelez votre mairie. Vous pouvez aussi voir nos animaux présents sur le site ou nous contacter par

Site : www.chenil-fourriere47.com

Email : fourriere.chenil.departemental@wanadoo.fr

Avis à nos concitoyens !

Pensez à faire identifier votre animal (chien ou chat) seulement 35% des animaux entrés en fourrière sont identifiés et peuvent donc retrouver leur maître rapidement.